

S.S.I.A.P. 1 - Emploi d'agent de sécurité incendie

Public concerné :

Toute personne souhaitant se qualifier en sécurité incendie pour exercer des missions au sein d'établissement recevant du public (ERP) et/ou immeubles de grande hauteur (IGH) et agent techniques polyvalents en établissement d'Hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD)

- ♦ **Durée du stage :** 67 heures (hors examen et temps de déplacement)
- ♦ **Nombre de candidats par session :** 12 maximum
- ♦ **Pré-requis :** → Présenter un certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois (pour les personnes de + de 45 ans il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque)
 - Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
 - Titulaire du P.S.C. 1 (anciennement A.F.P.S.) ou S.S.T à jour de recyclage
- ♦ **Pièces à fournir :** → Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
 - 1 photo d'identité récente
 - Certificat médical datant de moins de 3 mois (modèle ci-joint à remplir par le médecin)

Programme :

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1^{ère} partie Le feu et ses conséquences	- le feu - comportement au feu	6 h 00
Formateur : Stéphane FLOTTAU		
2^{ème} partie Sécurité incendie	- principes de classement des établissements - fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie - desserte des bâtiments - cloisonnement d'isolation des risques - évacuation du public et des occupants - désenfumage - éclairage de sécurité - présentation des différents moyens de secours	17 h 00
Formateur : Stéphane FLOTTAU		

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
3^{ème} partie Installations techniques	- installations électriques - ascenseurs et nacelles - installations fixes d'extinction automatique - colonnes sèches et humides - système de sécurité incendie	9 h 00
Formateur : Stéphane FLOTTAU		
4^{ème} partie Rôles et missions des agents de sécurité incendie	- le service de sécurité - présentation des consignes de sécurité et main courante - poste de sécurité - rondes de sécurité et surveillance des travaux - mise en œuvre des moyens d'extinction - appel et réception des services publics de secours - sensibilisation des occupants	18 h 00
Formateurs : Stéphane FLOTTAU Jean-Philippe JUNG (pour la partie ronde de sécurité et mise en œuvre des moyens d'extinction)		
5^{ème} partie : Concrétisation des acquis	- visites applicatives - mises en situation d'intervention	17 h 00
Formateurs : Stéphane FLOTTAU Jean-Philippe JUNG (pour la partie mise en situation d'intervention)		
EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 30 questions	30 min
Epreuve pratique	Ronde avec anomalies et sinistre	15 min / stagiaire

- **Examen :** → Président : Le représentant du Directeur Départemental des services d'incendie et de secours
 - 1 Chef de service de sécurité incendie
 - Présence du directeur de la formation ou de son représentant

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents types de feu, leur comportement du feu et leurs actions sur l'établissement
- Connaître et utiliser les procédures et les consignes (*alerte, desserte de l'établissement / évacuation du public et des occupants*)
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir (*installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides*)
- Utiliser les dispositifs de désenfumage
- Identifier un éclairage normal et de sécurité
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Connaître la composition et le fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Objectif et modalités de réalisation de la ronde

Les méthodes et les moyens :

- Visites applicatives d'établissements classés ERP ou IGH (*Visite guidée des installations par un agent ou un chef d'équipe*)
- Mises en situation d'intervention (*Secourisme, utilisation du SSI, rondes, connaissance et vérification des extincteurs, de l'affichage et de l'éclairage de sécurité*)
- Connaître les limites de son action (*Simulations d'entretiens, présentation de la main courante*)
- Effectuer l'extinction des feux naissants (*Utilisation du bac à feu et manipulation des extincteurs, machine à fumée, trappes de désenfumage*)
- Manipuler les boîtiers pour l'épreuve du QCM (*Examens blancs*)

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 12 personnes
- Livre SSIAP 1
- 1 salle de formation équipée :
 - ↳ d'un système de sécurité incendie
 - ↳ de blocs autonomes d'éclairages de sécurité
- Talkie walkie
- Cours sur supports numériques (clés USB...)
- Extincteurs, bacs à feux écologiques
- Cabane à fumée

Validation :

Pour obtenir le diplôme SSIAP 1, le candidat doit – à la fin de la formation – justifier de son aptitude à exercer la fonction d'agent de sécurité incendie à travers deux épreuves :

Epreuve écrite : sous forme de QCM de 30 questions portant sur l'ensemble de la formation. Durée : 30 minutes.
Pour valider cette épreuve le candidat doit obtenir au minimum 12/20.

Epreuve pratique : le candidat effectue une ronde avec pour mission d'identifier et gérer plusieurs anomalies. Durée : 15 minutes.

A l'issue de l'épreuve – après validation par un jury présidé par un représentant du STIS et un SSIAP 3 - le candidat est déclaré « apte » ou « inapte ».

Si le candidat est jugé « apte » il se verra délivrer le diplôme SSIAP 1.

Si le candidat échoue à l'une des épreuves il sera ajourné. Il conserve cependant le bénéfice de l'épreuve obtenue pendant 1 an.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter

TARIF :

1 295.00 € H.T./personne

Pour un groupe de 5 personnes et plus : nous consulter

Prochaines sessions :

- **Du 16 au 20 mars 2026 et du 23 au 26 mars 2026 – examen le 27 mars 2026**
- **Du 12 au 16 octobre 2026 et du 19 au 22 octobre 2026 – examen le 23 octobre 2026**

Lieu du stage :

S.I.S - 8 rue Ampère - ZI Forlen Est - 67118 GEISPOLSHEIM GARE

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Indicateur de résultat :

Taux de réussite à la formation initiale SSIAP 1 de 2025 : 40 %

Nombre de participants en 2025 : 16

Note de satisfaction des participants (moyenne sur 10) : 9.69

Votre contact : Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@orange.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

- ◆ **Le PLUS S.I.S.** ⇒ Le savoir faire de nos formateurs :
 - ☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3
 - ☞ Plus de 25 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **30 décembre 2025**